



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

intérieur

Question écrite n° 67021

## Texte de la question

M. Christian Hutin attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la sous administration de la préfecture du Nord. En effet, le département du Nord ne bénéficie que de 3 agents par tranche de 10 000 habitants contre 4,5 à 8 dans d'autres départements. Déjà sous administrée, la préfecture du Nord s'est vue enlever 10 agents en 2014, il est à craindre qu'il en soit de même pour 2015. Vous savez que les missions de service public nécessitent du personnel et les multiples réformes ont renforcé la pression sur les agents. Prochainement, il faudra mettre en place une plate-forme "régionale" des naturalisations, mission assurée par le service des étrangers de la préfecture du Nord dont la charge est déjà saturée. Par ailleurs, l'administration a mis en place, il y a quelques années, une logique de déconcentration des missions dans les sous-préfectures, actuellement remise en cause (recentrage des dossiers de CNI). Je souhaite connaître les dispositions que vous comptez prendre afin de réduire ces disparités qui deviennent insupportables pour le département du Nord et l'ensemble de ses territoires.

## Données clés

**Auteur :** [M. Christian Hutin](#)

**Circonscription :** Nord (13<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 67021

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [21 octobre 2014](#), page 8744

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)